

Cette année, l'automne commence en juin.

Le coup de canon que vous avez entendu ce 1^{er} juin n'est pas celui des célébrations officielles du 201^{ème} débarquement des confédéré-e-s au Port-Noir. C'est celui de l'offensive du PLR contre l'Etat, contre son personnel et contre la population qui a besoin de services publics.

Au moment où leurs magistrats élus, François Longchamp et Pierre Maudet pour ne pas les citer, paraissent sur la Neptune, le PLR annonçait demander l'urgence sur son projet de loi visant à geler les dépenses de l'Etat, aux prix de le rendre ingouvernable.

Au coucou des coups de poignard dans le dos, le PLR fait donc très fort, presque aussi fort que le Conseil d'Etat à l'égard de l'ensemble du personnel affilié à la CPEG.

En effet, en déposant il y a 15 jours un projet de loi supprimant l'obligation des EMS de s'affilier à la CPEG, le Conseil d'Etat non seulement viole l'accord qu'il a signé en 2011 avec le CARTEL intersyndical, mais met en péril les retraites de tous-tes les affilié-e-s à la CPEG.

Sur ce point, le projet de loi du PLR et celui du Conseil d'Etat se rejoignent : en bloquant toute croissance des effectifs (PL du PLR) ou en renonçant à l'apport en personnel actifs-ves des EMS (PL du Conseil d'Etat), l'équilibre financier de la CPEG est gravement mis en danger.

Mais cela n'a visiblement que très peu d'importance pour la droite et le Conseil d'Etat : avec ces deux projets de loi, les grandes manœuvres autour du projet de budget 2016 ont donc débuté. Cette année, l'automne commence donc en juin. Celui des mobilisations aussi.

Bureau du CARTEL

+ 50 policiers-ères = - 50 enseignant-e-s
+ 20 infirmiers-ères = - 30 secrétaires
+ 10 directeurs-trices = - 20 assistant-e-s sociaux-ales

Le PLR appelle ça « gouverner » ? Nous pas !

Le Parti libéral-radical vient de demander le traitement urgent par le Grand Conseil de son projet de loi faussement baptisé « Pour le renforcement du frein à l'endettement » (PL11398). L'intitulé de ce projet de loi est trompeur, parce que son véritable objectif vise à réduire drastiquement les prestations et l'emploi dans les services publics et para-publics à Genève.

Emplois menacés

Comment compte-t-il s'y prendre ? Le slogan ci-dessus ne fait que reprendre l'idée principale de ce projet de loi : plus aucun nouveau poste ne pourra être créé sans en supprimer un autre. Pire encore, toute augmentation de dépense mécanique se traduira par la suppression du nombre de postes équivalent. Ouverture d'un nouvel EMS ? Pas de soucis : on coupera d'autant dans l'enseignement, le social, etc. Ouverture d'une prison ? Aucun problème, on prendra dans l'aménagement du territoire ou à l'Hôpital. Ah non, pardon, l'Hôpital ce n'est pas possible, il s'agrandit lui aussi...

Etat ingouvernable et prestations publiques en danger

Derrière la boutade ci-dessus se cache une conséquence bien réelle : dans un pareil carcan, il deviendrait impossible de piloter des politiques publiques, de gérer les services publics en fonction des besoins de la population. Projets bloqués, fonctionnement paralysé, services amputés voire supprimés, c'est la population toute entière qui fera les frais de l'acharnement idéologique anti-Etat du PLR et de ses alliés qui ont approuvé ce projet de loi en commission.

Le 4 juin 2015, de 17h à 18h30,
devant les canons de la rue de l'Hôtel-de-Ville,
réservez à ce projet de loi l'accueil qu'il mérite :

NON à ce projet de loi catastrophique pour la population et pour le personnel des services publics et para-publics,
NON à une politique anti-fonctionnaire du PLR,
NON au démantèlement des prestations et des services publics.

VENEZ NOMBREUX-SES DEFENDRE LE SERVICE PUBLIC

Prochaines séances

Comités 2015: 2 & 16 juin 2015

AD extraordinaire le 9 juin 2015

AD statutaire le 23 juin 2015.

Rencontres 2015 CARTEL - Délégation CE de 15h00 à 16h30 : 17 juin, 9 septembre,

CARTEL INTERSYNDICAL DU PERSONNEL DE L'ETAT ET DU SECTEUR SUBVENTIONNE

AGEEP – FAPCEGM/HEM – FAMCO – SIT – SPG – SPJ – UCESG – UFAC – UPCP

Case postale 1765 – 1227 Carouge – <http://www.cartel-ge.ch> - Edit. resp. : Bureau CARTEL - Juin 2015